SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ & ENVIRONS

RUCHER ECOLE – 20 route de Flanville – 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE

Courriel : contact@apiculture-metz.fr
Site Internet : https://www.apiculture-metz.fr

Compte rendu
Réunion du comité le 28 janvier 2022 à 19h15
Lieu : Rucher Ecole Ogy-Montoy-Flanville

Etat des présences : 12 membres sur 17 (2 membres excusés, 3 membre absent)

MEMBRES DU COMITE D'ADMINISTRATION					
Nom Prénom		**Fonction**	**Présents**	**Excusés**	**Absents**
1	ARUS Olivier	Président	X		
2	SPRUNCK René	Vice-Président pôle Ecole & Miel	X		
3	PETIT Jean-Claude	Vice-Président pôle Production	X		
4	ALTET Olivier	Vice-Président pôle Formation	X		
5	DACQUAY Yan	Vice-Président pôle Partenariats	X		
6	FABISIAK Alain	Trésorier	X		
7	RICHIR Eddie	Secrétaire	X		
8	HOCHARD Roger	Trésorier adjoint		X	
9	ZUCCA Anne-Marie	Secrétaire adjointe	X		
10	DI FANT Bernard	Assesseur	X		
11	GAL Philippe	Assesseur			X
12	KLARA Daniel	Assesseur			X
13	KUKONYA Alexis	Assesseur			X
14	LAMBINET Francis	Assesseur		X	
15	FAVROT Patrick	Assesseur	X		
16	STAEBLER Jean-Yves	Assesseur	X		
17	CLAUSSET Martine	Assesseur	X		

Ordre du jour

Registre d'élevage 2
Inventaire du Rucher Ecole 2
Formation des stagiaires 2
Financement des charges du bâtiment et des frais de ménage 3
Subventions 3
Convention d'occupation des locaux 3

Registre d'élevage

Afin de se conformer à la réglementation, il est nécessaire de mettre en place et de tenir à jour un registre d'élevage au sein du rucher école.
Le registre d'élevage sera mis en place et maintenu à jour par Jean-Claude PETIT.
Une numérisation pour archivage pourra être réalisée par le secrétariat.

Inventaire du Rucher Ecole

Un inventaire du rucher école a été réalisé par :
- Patrick FAVROT
- Martine GASTON
- Etienne GIRSCH
- René SPRUNK
- Jean-Yves STAEBLER

La valorisation est estimée à 43.897,10 euros.

Il sera mis en place un code de fréquence pour les prochains inventaires.

Formation des stagiaires

Première journée de cours théoriques le samedi 26 février, seconde journée le samedi 5 mars.

Trois cinquièmes des cours théoriques ont été réécrit au format Word, les présentations PowerPoint seront à réaliser pour le début des cours.

Le recours aux bénévoles est envisagé pour compléter l'encadrement des stagiaires.

Les repas des deux journées de cours théoriques seront réservés à la « Planchette » (à charge de Roger HOCHARD et Alain FABISIAK).

Financement des charges du bâtiment et des frais de ménage

Les charges du bâtiment (Eau, électricité, Gaz) s'élève à 2.500,00 € par an. Nous devons trouver les financements nécessaires via les ressources existantes suivantes :

- Cotisations ;
- Formation ;
- Production miel ;
- Visite des écoles ;
- Manifestation.

Il apparait indispensable de financer les prestations de ménage suivantes :

- Lavage des vitres (2 fois par an) ;
- Nettoyage complet des locaux hors miellerie (2 heures), tous les 15 jours sur la période de février à octobre soient trois trimestres ;

Le conseil d'administration prévoit un budget de 700 euros annuel pour ces prestations.

Subventions

Afin de procéder aux demandes de subvention, il est nécessaire d'agréger toutes les idées avant la fin du mois de février.

Convention d'occupation des locaux

L'ensemble du conseil d'administration donne son accord pour transmettre à la mairie d'Ogy-Montoy-Flanville le projet de convention d'occupation des locaux présenté au Maire.

<u>Informations complémentaires et ne faisant pas partie de l'ordre du jour :</u>

Vice-Présidence du pôle Ecole & Miel
Par mail adressé au Président en date du 11 janvier 2022, Martine CLAUSSET renonce à exercer les fonctions de Vice-Présidente du pôle Ecole & Miel.
René SPRUNCK se porte volontaire pour en assurer la charge.